

Santé : Vers un cadre réglementaire et juridique pour sécuriser les pratiques complémentaires en France

PARIS, le 22 janvier 2026 — Le Palais du Luxembourg a accueilli ce jour un colloque majeur consacré à la sécurisation des pratiques de santé complémentaires en France. Organisé par la **CNPS** (Chambre Nationale des Praticiens de la Santé) et le **GETCOP** (Groupe pour l'Evaluation des Thérapies Complémentaires Personnalisées) sous le patronage de Mme Laurence Muller-Bronn, sénatrice du Bas-Rhin, cet événement interprofessionnel a réuni experts juridiques, médicaux, représentants parlementaires, ainsi que des **représentants citoyens et d'associations de patients**.

Alors que **70 % des Français ont une bonne image** de ces pratiques (sondage Odoxa-UNADFI, avril 2023) et que **40 % y ont eu recours** au cours de l'année écoulée (estimation DGCCRF, mars 2022), les travaux ont souligné l'urgence de créer un cadre réglementaire et juridique clair pour garantir la sécurité des usagers et la qualité des soins.

Une volonté politique pour une réalité de terrain

En ouverture, les sénatrices Laurence Muller-Bronn (Bas-Rhin) et Corinne Bourcier (Maine-et-Loire) ont rappelé que ces pratiques sont désormais intégrées dans de nombreux parcours de soins, tant en prévention active qu'en accompagnement des maladies chroniques. « Notre responsabilité est de garantir la sécurité de nos concitoyens en créant un cadre juridique clair, tout en reconnaissant la valeur de ces approches complémentaires dans notre système de santé », ont-elles déclaré.

La voix des patients et des citoyens au cœur des débats

L'événement a accordé une place centrale aux usagers du système de santé. Christine Belhomme, présidente du réseau Allié Santé, et Brigitte Pineau, présidente de France fer hémochromatose, ont témoigné de l'importance cruciale du dialogue entre médecine conventionnelle et approches complémentaires pour répondre aux besoins réels des patients. Leurs interventions ont rappelé que l'intégration sécurisée de ces pratiques est avant tout une attente citoyenne majeure pour une prise en charge globale et humaniste.

L'innovation par la réduction des risques

Une proposition novatrice a marqué les débats : appliquer à l'intégration des pratiques complémentaires les principes de **réduction des risques et des dommages**, déjà éprouvés en addictologie. Le Pr François Paille a présenté cette approche pragmatique visant un encadrement intelligent et proportionné plutôt que l'interdiction. Ce dialogue a été soutenu par les Prs Fabrice Berna et Laurence Verneuil.

Des solutions concrètes pour l'exercice de ville

Sous l'égide du Dr Bernard Payrau (Président du GETCOP), un panel diversifié incluant des représentants de patients et des professionnels de santé (médecins, pharmaciens, ostéopathes, réflexologues) a identifié quatre leviers d'action:

- Le renforcement de l'information et la prise en compte du retour des usagers.
- La création de référentiels de bonnes pratiques partagés.
- Le développement de parcours de formation certifiants.
- La mise en place de coopérations interprofessionnelles structurées.

Une avancée vers la santé intégrative

En conclusion, Guy Roulier (Président de la CNPS) a salué une convergence des volontés sans précédent. Pour le Dr Bernard Payrau, ce colloque marque une étape décisive : le travail engagé doit se poursuivre afin de permettre aux responsables politiques d'assurer leur rôle de législateur pour pérenniser une santé véritablement intégrative en France.

À propos de la CNPS

La Chambre Nationale des Praticiens de la Santé (CNPS) est une organisation professionnelle dédiée à la reconnaissance et à la structuration des pratiques de santé durables. Elle œuvre pour un cadre éthique et juridique garantissant la sécurité des usagers et la qualité des formations.

À propos du GETCOP

GETCOP (Groupe pour l'Évaluation des Thérapies Complémentaires Personnalisées et des pratiques innovantes) est une association qui fédère la réflexion et l'action autour de l'évaluation, de la recherche et de l'intégration sociétale des soins complémentaires. En inscrivant son action dans une logique de **probité et de compétence**, le GETCOP a pour ambition de **porter à la connaissance** des instances publiques, et de tous, la pertinence d'un modèle de santé intégrative éprouvé et sécurisé, régulé.